

MAIRIE
DE
BASSE - RENTGEN

57570

Tél. : 03 82 83 40 51

Fax : 03 82 83 42 86



MAIRIE DE BASSE RENTGEN

**Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal
en date du 21/11/2011**

Présents : Mrs : FEIPPEL – HAGEN – BREME – DELION - KAZMIERCZAK
MASSON.
Mmes : INGHINGOLO - OESTREICHER – HEMMER.

Absent avec excuse : Néant.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme WINTERRATH Viviane, Maire, délibère comme suit :

➤ **donne**, à l'unanimité (avec 2 abstentions), un avis favorable à la mise en place de la DUP (déclaration d'utilité publique) en vue d'une éventuelle expropriation des terrains concernés par l'implantation de la STEP et du droit de passage pour la mise en place des réseaux nécessaires à la réalisation du projet d'assainissement collectif.

➤ **accepte**, à l'unanimité, l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre qui s'élève à 2.158,85 € H.T. présenté par Monsieur BOLZINGER Bernard, Architecte dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie.

➤ **accepte**, à l'unanimité, le devis d'un montant de 250 € H.T. présenté par Monsieur BOLZINGER Bernard, Architecte, relatif à la mise en place d'un radiateur dans la cage d'escalier d'accès au logement situé au dessus de la Mairie.

Vu par Nous, Viviane WINTERRATH, Maire de la commune de Basse Rentgen, pour être affiché le 28/11/2011 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Basse Rentgen, le 28/11/2011.

Le Maire
Viviane WINTERRATH

V. Winterrath

